PRÉSENTATION DES TÉLÉSERVICES DU COMPTE ASSURÉS AMELI

Pas-à-pas Mars 2024

COMMANDE DE CARTE VITALE



12 12

.-

Disponibilité du téléservice sur les différents appareils





Cas d'usage possibles



Remplacement de carte

- Suite à une déclaration de perte ou vol de carte Vitale
- Lorsque la carte présente un dysfonctionnement
- Suite à un changement de visuel carte (changement de nom ou de NIR)

Première délivrance de carte

- Nouvel immatriculé
- Bénéficiaire ayant droit de 12 ans et plus

Cas d'exclusion du téléservice



Assuré en NPAI

- Assuré qui n'a pas d'abord fait une déclaration de perte / vol ou dysfonctionnement quand nécessaire
- Assuré non autorisé à commander une carte Vitale (utilisation abusive de la précédente carte ou ayant un régime qui ne l'autorise pas à avoir une carte Vitale)
- Assuré (ou un de ses ayants droit) ayant changé de régime d'Assurance maladie et ayant donc une carte Vitale en cours de mutation (ex. : assuré qui part à la Mutualité Sociale Agricole)

Q

Cas d'exclusion temporaire du téléservice



Cas d'exclusion temporaire :

Lorsque l'assuré fait la démarche de déclaration de perte et de vol de sa carte, il a 5 jours pour effectuer sa commande de carte Vitale en ligne avant l'envoi du pli papier.



Passé ce délai, il ne pourra pas commander de carte Vitale pendant <u>1 journée seulement</u> (correspondant au temps de transmission des flux + envoi Esope du pli papier)

Ensuite, il aura de nouveau la possibilité de commander directement en ligne sa carte Vitale (smartphone / web) malgré l'envoi de ce pli papier



La démarche pas-à-pas : étape préalable



ETAPE (0) : L'assuré se connecte à son compte Ameli → Rubrique Mes démarches



La démarche pas-à-pas : étape 1/5 (bénéficiaire)

ETAPE (1) : L'assuré sélectionne le **bénéficiaire** de la nouvelle carte Vitale

COMMANDER UNE CARTE VITALE Dans le cas où le bénéficiaire concerné n'est pas affiché, l'assuré est invité à contacter sa caisse. * Champs obligatoires L'assuré sélectionne le Ma demande concerne : * Dans le cas où l'assuré a déjà fait une bénéficiaire de la carte BENOIT commande de carte vitale, il est invité à Vitale à commander parmi 15/10/1956 se rendre dans la rubrique « suivre ma les bénéficiaires rattachés à EMILIE commande de carte Vitale ». son compte 18/04/1991 SOPHIE 26/09/1995 Son adresse postale est rappelée. Adresse postale de résidence : Si elle n'est pas bonne, l'assuré la LA GARN 01140 ST DIDIER SUR CHALARONNE modifie au préalable dans « Mes Votre carte Vitale sera envoyée par courrier à cette adresse informations », ou sélectionne le Si vous constatez une erreur sur votre adresse, veuillez cliquer ic bouton « cliquer ici » Si vous ne trouvez pas le bénéficiaire pour lequel vous souhaitez faire une demande de carte Vitale ou si vous constatez une erreur sur votre état civil, contacter votre caisse Si vous avez récemment fait une commande de carte Vitale, consultez l'avancement de votre demande dans la rubrique suivre ma co Vitale. Puis il cliaue sur RETOUR AU TABLEAU DE BORD 🕨 CONTINUER Continuer

La démarche pas-à-pas : étape 2/5 (photo d'identité)



ETAPE (2-1) : L'assuré prépare les **documents nécessaires** à sa commande : photo d'identité



La démarche pas-à-pas : étape 2/5 (photo d'identité)



ETAPE (2-2) : Prérequis avant le téléchargement de la photo



La démarche pas-à-pas : étape 2/5 (photo d'identité)



ETAPE (2-3) : L'assuré télécharge sa **photo d'identité**



La démarche pas-à-pas : étape 3/5 (pièce d'identité)



ETAPE (3-1) : L'assuré prépare les **documents nécessaires** à sa commande : pièce d'identité



La démarche pas-à-pas : étape 3/5 (pièce d'identité)





La démarche pas-à-pas : étape 3/5 (pièce d'identité)



ETAPE (3-3) : L'assuré télécharge sa **pièce d'identité**

COMMANDER UNE CARTE VITALE



Pièce d'identité :

Je transmets ma pièce d'identité en cours de validité : carte nationale d'identité, passeport, etc...



La démarche pas-à-pas : étape 4/5 (validation)







14

La démarche pas-à-pas : étape 5/5 (confirmation)





La démarche pas-à-pas – Suite à la demande





RAITEMENT DE LA COMMANDE DE CARTE VITALE

A tout moment (dès 1 à 2 jour(s) après sa demande), l'assuré peut suivre l'avancée de sa commande de carte Vitale dans la rubrique « Mes Démarches » du compte web Ameli



► Le délai moyen d'obtention de la nouvelle carte est de 15 jours